

Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **01 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers

- en exercice	13
- présents	12
- votants	13 (12+1 pouvoir)
- absents	
- exclus	

Date de convocation :

26/03/2025

Date d'affichage :

26/03/2025

Objet**7.1 BUDGET PRINCIPAL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril, et à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Etaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Bruno REY, Dominique PONTONNIER Valérie GAUDIN Gaëlle LACHAND

Absents : Stéphane BAROU (a donné procuration à Raphaël DOITRAND)

Secrétaire de séance : Bernadette AGOSTINI

M Doitrand présente le budget prévisionnel proposé pour 2025 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	461 835.00 €	700 016.29 €
Recettes	770 019.28 €	700 016.29 €

Après avoir pris connaissance des documents, de la proposition, avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025
- **VOTE** le budget en suréquilibre

La secrétaire de séance
Mme Bernadette AGOSTINI

Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 05/04/2025

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 01/04/2025
Le Maire,
Catherine EYRAUD